



CFDT – Des promesses tenues grâce à votre syndicat !

En juillet 2025, lors du CSE, la **CFDT** a donné un **avis favorable** à la nouvelle organisation concernant **l'atelier CERCA**.

Cette réorganisation devait permettre à plusieurs collègues de **faire reconnaître leur évolution professionnelle** :

- ⌚ nouvelle classe emploi
- ⌚ augmentation salariale

Mais après la mise en place, **rien ne venait**.

Les salariés occupaient leurs nouvelles fonctions... **sans les évolutions promises**.

Face à cette situation inacceptable, la **CFDT est intervenue** auprès des instances dédiées.

Nous avons **dénoncé** auprès de la direction locale, puis centrale, cette pratique **contraire aux valeurs affichées** : transparence et honnêteté.

⌚ Résultat : la CFDT a obtenu

- La mise à jour immédiate** des classes emploi
- L'ajustement salarial** correspondant (au minimum selon notre grille des salaires)
- La rétroactivité de l'ajustement salarial** depuis la prise de fonction

Grâce à la mobilisation et à la vigilance des élus CFDT, les salariés obtiennent enfin ce qui leur revient de droit !

Vos élus CFDT - Toujours aux côtés des salariés, pour la justice et la reconnaissance au travail